

Instructions pour l'observation des bolides

Autor(en): **Dufour, C.**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Bulletins des séances de la Société Vaudoise des Sciences Naturelles**

Band (Jahr): **7 (1860-1863)**

Heft 48

PDF erstellt am: **29.06.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-253512>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern. Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

midement. Actuellement ils ont peur d'eux-mêmes et du moindre municipal.

4. Faire appliquer au collier un numéro correspondant au registre du receveur, avec contre-marque annuelle.

5. Les équarisseurs tenus à faire des tournées plus fréquentes, à constater les colliers et numéros des colliers, et mis au bénéfice d'une partie des amendes.

6. Amendes aux propriétaires de chiens non inscrits à l'impôt.— Beaucoup de chiens de petite race vivent incognito dans les appartements.

7. La commission emprunte à la police de Berlin la muselière habituelle en treillis métallique pour tout chien sortant de la maison. Les chasseurs savent qu'une grande quantité de gibier est détruite par les chiens hors de la chasse et appuieront cette mesure.

Survient-il des cas de rage :

8. La commission regarde l'emmusement par district comme défectueux ; il devrait être général ; aussi bien le canton n'est-il pas si grand, et cela conduirait à l'observation du chiffre 7.

9. La muselière n'empêchant pas le chien d'être mordu, puisqu'il peut vagabonder, l'animal doit être tenu en laisse.

10. Le séquestre des chiens mordus ou malades devra être porté à seize semaines, temps d'incubation limite.

Au nom de la commission :

CH. MARCEL, D^r-M., *rapporteur*.

Lausanne, 18 janvier 1861.



INSTRUCTIONS POUR L'OBSERVATION DES BOLIDES.

Il est à désirer que les personnes qui observent des bolides veuillent bien examiner si possible la course que suivent ces météores, et le consigner dans notre Bulletin. Isolée, une telle observation demeurera probablement sans importance, mais s'il arrive que le même bolide ait été vu par des personnes situées à une certaine distance l'une de l'autre, et que toutes les deux aient également prêté attention au phénomène, il est possible alors de calculer la route qu'il a suivie, et sa position relativement à la terre.

Mais pour indiquer cette position, il ne suffit pas de dire que l'on a vu un bolide à l'est ou à l'ouest, il faut, autant que faire se peut,

préciser les régions du ciel où cette apparition a eu lieu. Ici, la meilleure marche à suivre, consiste à indiquer vers quelle étoile le météore a passé. Généralement, quand on voit un bolide on est surpris, et il est rare que l'on voie où il commence ; mais il n'en est pas de même de la fin, que l'on observe ordinairement très bien ; à moins que le bolide se divise en plusieurs fragments, on peut dire alors où cette division a lieu. Si ces points ne sont pas très voisins de quelque étoile brillante, on peut les rapporter à quelque astre connu, dire par exemple : « *Le bolide s'est brisé sur la ligne qui joint Aldébaran et Rigel, et au tiers de cette ligne en partant d'Aldébaran,* » ou telle autre indication de ce genre.

A défaut de corps célestes, auxquels on puisse rapporter les points remarquables de la course des bolides, on peut les remplacer par quelque objet terrestre, tel que le sommet d'une montagne, un clocher, etc. Mais les renseignements relatifs aux corps célestes seront toujours préférables.

Quant à l'heure du phénomène, il est bon sans doute de l'indiquer aussi exactement que possible. Toutefois, il ne faudrait pas renoncer à une observation, parce que l'heure n'est connue qu'à 10 ou 15 minutes près, car les bolides sont assez rares, et dans l'immense majorité des cas, une erreur pareille pour l'une des observations n'empêchera pas de constater l'identité de ce bolide avec celui qui a été remarqué par un autre observateur. Cet écart demeure sans importance, si l'heure à laquelle le météore a lieu peut être quelque part exactement constatée, et cette erreur aura une influence notable sur le calcul de la position du bolide seulement quand il y aura dans l'indication de l'heure une erreur énorme qui n'est guère à craindre à l'époque actuelle.

Il serait assurément fort intéressant, si quelque observation de ce genre consignée dans notre Bulletin permettait de calculer la course et la direction de quelques-uns de ces météores.

Pour commencer cette série, je donne ici l'indication de trois bolides que j'ai observés dans les dernières années.

BOLIDES. (Observations faites deMorges.)

1^{re} observation. — Le 31 janvier 1854, à 7 h. 35 m. du soir, un bolide plus rouge que Mars et presque aussi éclatant que Vénus est apparu près de l'étoile polaire, il a suivi lentement une ligne parallèle à celle des gardes de la Grande Ourse, en passant à 1 ou 2 degrés de ces étoiles, et dans l'intérieur du quadrilatère. Arrivé au milieu de la ligne qui va de Régulus à γ de la Grande Ourse, il s'est partagé en plusieurs fragments rouges, grands comme des étoiles de 4^{me} grandeur, puis le tout a presque immédiatement disparu. Ce bolide laissait derrière lui une traînée lumineuse. L'observation a duré en tout peut-être 5 ou 6 secondes.

2^e *observation*. — Le 10 janvier 1858, à 8 h. 51 m. du soir, un bolide presque aussi grand que la lune, et présentant tout à fait l'aspect d'une chandelle romaine est apparu à l'est. Pendant 1 ou 2 secondes le clocher de Morges et les églises voisines ont été illuminés par une lumière presque aussi intense, mais plus blanche que celle de la pleine lune ; de façon que tous ces objets projetaient une ombre très sensible qui se mouvait avec une grande rapidité. Ce météore a commencé près du point commun aux trois constellations de la Grande Ourse, du petit Lion et du Lynx, il a passé successivement près des étoiles Lambda, Gamma et Zêta et de la Grande Ourse, et il s'est éteint vers cette dernière étoile, ou vers Têta, du Bouvier. La durée totale du phénomène a été de 2 ou 3 secondes à peu près.

3^e *observation*. — Le 28 janvier 1861, à 6 h. 35 m. du soir, j'ai observé au sud-est un bolide qui a présenté l'aspect d'une flamme du Bengale, de façon que pendant un instant je l'ai pris pour une fusée. Il a commencé dans la constellation des Gémeaux, et il m'a paru descendre suivant un plan vertical. Il a passé entre Procyon et Gomeiza, mais peut-être au sixième de la distance de ces étoiles à partir de Procyon qui ainsi a été presque occulté. Puis le bolide continuant toujours très lentement sa course est allé s'éteindre à 4 ou 5^o au-dessous de Procyon. A partir de cette étoile, le bolide s'est divisé en deux fragments fort inégaux, le plus grand était plus brillant que Vénus, le plus petit paraissait comme une étoile de 4 ou 5^o de grandeur.

CH. DUFOUR.

